



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 57402

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur le passage à la facturation directe dans les établissements de santé anciennement financés par dotation globale. La dernière échéance définie par la LFSS de 2008 avait prévu une mise en oeuvre de ce dispositif au 1er janvier 2009. Or, le projet n'ayant pas encore abouti, il lui demande de bien vouloir lui définir le contexte de cette réforme et de ses objectifs ainsi que les causes des difficultés rencontrées. Enfin, il lui demande de bien vouloir lui faire le point sur l'état actuel du projet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57402

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 août 2009, page 7997

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)